



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 2 octobre 2018

Communiqué de Presse

Mise en place d'une cellule de veille « loup »

Anne-Gaëlle BAUDOUIN-CLERC, préfète de la Dordogne, a installé lundi 1^{er} octobre 2018, la cellule de veille "loup".

Cette réunion a été l'occasion de présenter un état des lieux sur la population de loup en France, le plan national d'action 2018/2023 qui accompagne son retour, ainsi qu'un zoom sur la situation en Dordogne. Il a été rappelé à cette occasion que la présence du loup n'était pas attesté en Dordogne (hormis un loup tué en 2015).

Composée de représentants des services de l'Etat, des collectivités, de la profession agricole et forestière, des associations de protection de la nature, de la louveterie et des chasseurs, cette cellule de veille a pour mission :

- de planifier le suivi de la présence du loup dans le département,
- d'organiser la communication en toute transparence et objectivité
- de mettre en place un protocole d'action adapté et réactif en fonction de l'évolution de la situation locale.

Il a été ainsi décidé de constituer un comité de pilotage local restreint -animé par la Direction Départementale des Territoires- qui aura pour mission de :

- faire un état des lieux de la situation précise en Dordogne, en lien aussi avec les départements voisins,
- conduire une étude de vulnérabilité au regard de l'élevage et des enjeux du pastoralisme dans le département,
- établir avec l'appui de l'ONCFS un plan de formation de référents / observateurs de terrain,
- mettre en place une communication adaptée.

La cellule de veille se réunira tous les ans.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24
